



THE DRIVE YOU DEMAND

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - CORPORATE EURO BOND

Profiter des opportunités offertes par le marché du crédit en euro grâce à une approche proactive fondée sur l'analyse macroéconomique

UBAM - Corporate Euro Bond permet aux investisseurs d'accéder au marché du crédit «investment-grade» en euro. L'exposition crédit du portefeuille est gérée de manière proactive par une équipe très expérimentée dans le domaine.

Points forts

- ◆ Une gestion proactive de l'exposition au crédit grâce à l'application rigoureuse de nos vues «top-down»
- ◆ Une exposition modérée aux taux d'intérêt: environ 4 ans
- ◆ Une analyse «bottom-up» avec une approche sectorielle
- ◆ La gestion du risque se situe à toutes les étapes du processus d'investissement, avec une surveillance en temps réel des pertes et profits (P&L) du portefeuille

Thèse d'investissement

Les obligations d'entreprises «investment-grade» libellées en euro constituent une part importante de l'allocation d'actifs des portefeuilles d'investissement équilibrés.

En plus d'offrir des rendements intéressants (4,7% de performance brute annualisée historique), cette classe d'actifs affiche aussi une volatilité limitée, soit un taux de 3,2% en données annualisées.

Le crédit «investment-grade» euro offre aux investisseurs des opportunités attrayantes et diversifiées en termes d'exposition.

Sources: UBP, Bloomberg, indices ICE BofAML depuis le 31.12.1996; chiffres au 31.03.2019.

Caractéristiques du fonds

UBAM - Corporate Euro Bond est un fonds investi dans les obligations d'entreprises «investment-grade» en euro, qui affiche une maturité moyenne modérée.

Le fonds consiste en un portefeuille de base essentiellement composé d'obligations d'entreprises libellées en euro, émises par une large gamme de sociétés financières et non financières. La gestion de l'exposition crédit du portefeuille par rapport au marché (son bêta) s'appuie sur une approche «top-down», tandis que la sélection de titres est effectuée sur la base d'une analyse fondamentale «bottom-up».

Crédit «investment-grade» euro: un réel potentiel de diversification en période de stress sur les marchés

	Marché «investment-grade» EUR	Actions européennes
Crise financière mondiale - 2008	-3,3%	-44,4%
Crise souveraine zone euro - 2011	+2,0%	-17,1%

Sources: UBP, Bloomberg L. P., indices ICE BofAML Euro Corporate et Eurostoxx 50 au 31.03.2019.
Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Processus d'investissement

Le processus d'investissement comprend trois dimensions principales: «top-down», «bottom-up» et valeur relative.

- ◆ L'approche «top-down» est cruciale: l'exposition crédit du fonds et l'allocation sectorielle globale sont déterminées en fonction de notre vision sur le contexte macroéconomique.
- ◆ La sélection des émetteurs repose sur la recherche crédit «bottom-up», focalisée sur le risque de défaut et la performance attendue par rapport à un groupe de pairs.
- ◆ L'analyse en valeur relative est utilisée pour identifier les instruments offrant le meilleur profil risque/rendement.

Paramètres d'investissement

- ◆ Indice de référence: ICE BofAML Euro Corporate Large Cap
- ◆ Notation minimum par émetteur individuel: BBB-/Baa3
- ◆ Une bonne diversification au travers d'émetteurs financiers et non financiers
- ◆ Nombre d'émetteurs moyen: environ 100
- ◆ Aucune exposition aux produits structurés (p. ex. CDO, ABS et MBS)

Equipe d'investissement

- ◆ Une équipe de quatorze spécialistes de l'investissement expérimentés, gérant CHF 18,2 milliards d'actifs obligataires au 31 décembre 2018.
- ◆ Les cogérants du fonds, Christel Rendu de Lint et Philippe Gräub, assurent avec succès la cogestion d'autres stratégies similaires depuis quinze ans.

Caractéristiques

Nom du fonds	UBAM
Nom du compartiment	UBAM - Corporate Euro Bond
Forme juridique du fonds	SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS
Date de lancement	Le 10 mars 1999
Prix de souscription/vente	VNI
Devise	EUR (USD/CHF/GBP/SEK)
Souscription/rachat	Quotidien
Commission de gestion	A: 0,50%; I: 0,35%
Société de gestion	UBP Asset Management (Europe) S.A.

1. Analyse «top-down»

- ◆ Les scénarios macroéconomiques et les vues d'allocation «top-down» déterminent l'exposition crédit générale («bêta») ainsi que la sélection sectorielle.

2. Analyse «bottom-up»

- ◆ La sélection des émetteurs s'appuie sur la recherche crédit fondamentale «bottom-up».

3. Valeur relative

- ◆ L'analyse en valeur relative permet d'identifier les titres offrant le meilleur profil risque/rendement.

Principaux risques

A risque plus faible,							A risque plus élevé,	
rendement potentiellement plus faible		rendement potentiellement plus élevé						
1	2	3	4	5	6	7		

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe de part IC EUR LU0132673327 au 31.01.2019. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds.

La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Gestionnaire	Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève
Administrateur	CACEIS Bank Luxembourg S.A.
Teneur de registre et agent de transfert	CACEIS Bank Luxembourg S.A.
Banque dépositaire	BNP Paribas Securities Services Luxembourg
Réviseur	Deloitte Audit S.à.r.l., Luxembourg
Pays où la distribution est autorisée	AT, BE, CH, DE, ES, FI, FR, IT, LU, NL, NO, PT, SE, SG, UK
ISIN	AC EUR: LU0095453105; IC EUR: LU0132673327

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine (-US person-) (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 (-UBP-). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.